

LES PAROISSES ONT UNE HISTOIRE

Nos paroisses au fil du temps

Les paroisses dans lesquelles nous vivons maintenant ont conservé l'héritage lointain de la Nouvelle-France. Elles ont encore des fabriques. En ces temps-là, elles étaient chargées de construire les églises et de fournir les services sociaux de base à toute la population.

De nos jours, la Fabrique Ste-Élisabeth-de-Lotbinière est le nom de l'institution à but non lucratif créée en vertu de la loi qui dirige notre paroisse. On écrit souvent Fabrique SÉL pour faire court. La paroisse est elle-même composée de dix communautés qui sont Saint-Agapit, Sainte-Agathe, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Saint-Flavien, Saint-Gilles, Saint-Janvier-de-Joly, Laurier-Station, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun et Saint-Octave-de-Dosquet. Chacune de ces communautés était anciennement une paroisse.

Les Fabriques et les marguilliers

Le mot "Fabrique" vient du latin "*fabrica*" et veut dire "*l'œuvre, l'atelier de l'ouvrier ou de l'artiste*". Dès le 5^{ième} siècle après Jésus-Christ, sous le règne du pape Gélase, la Fabrique désignait la masse des biens affectés à la construction et à l'entretien des églises.

On pourrait presque dire que le pape Agapit, qui a régné en 536 et qui est devenu le saint patron attribué d'une municipalité de la paroisse lors de sa fondation en 1867, s'il venait visiter au 21^{ième} siècle la communauté qui porte son nom, comprendrait tout de suite le sens du travail accompli de nos jours par les marguilliers. Car c'est bien la même mission à l'époque moderne : planifier la vie économique de la paroisse en gérant les biens immobiliers et en fournissant les services du culte et de la pastorale aux paroissiens.

Six marguilliers sont chargés d'administrer les biens appartenant aux communautés de la paroisse. Ainsi, il leur incombe aussi la tâche de trouver l'argent nécessaire au fonctionnement de la Fabrique par le moyen de la CVA (contribution volontaire annuelle), qui est devenue une sollicitation ouverte à toute la population.

Un peu d'explications

D'où vient aux marguilliers leur nom ? Du mot latin "*matricula*", registre, parce qu'à l'origine, il y a bien longtemps, ils étaient chargés de tenir les registres des fidèles, des offrandes collectées et de l'aide distribuée aux pauvres. Le mot marguillier est une déformation de la prononciation de la langue française au fil des siècles.

Il est juste de dire que les Fabriques ont gouverné le territoire du Québec bien avant les conseils municipaux car, sauf pour Québec, Trois-Rivières et Montréal, les agglomérations n'ont pas existé sous forme de municipalités avant 1855, année qui voit l'adoption de la *Loi des municipalités et des chemins* et qui marquait une étape importante dans la structuration territoriale du Bas-Canada. Cette loi a permis la création de nombreuses municipalités de comté.

Il suffit de vérifier les anniversaires de fondation de nos communautés : la date d'érection canonique de nos paroisses précède presque toujours celle de la municipalité qui porte le plus souvent le nom du saint patron. Nos villages sont en réalité des paroisses ayant été transmutes en municipalités par le gouvernement provincial,

dans le but de permettre la création des infrastructures publiques nécessaires au développement économique et à l'avancement des populations, comme les chemins ou les réseaux d'aqueduc et d'égout.

L'organisation de l'Église des débuts, en Occident

Dans un grand saut en arrière, rappelons que, dès la naissance de l'Église il y a plus de 2000 ans, les fidèles regroupés entre eux avaient recours au don volontaire pour s'aider mutuellement. Depuis les premières confessions chrétiennes établies en Palestine, jusqu'au royaume des Francs de Clovis, c'est ainsi, avec des dons et des offrandes, que les premières églises organisaient leur vie collective. C'est seulement en 779 que l'empereur Charlemagne a introduit la dîme (du latin *decima* qui signifie "dixième", soit une dixième partie de la récolte) comme moyen de financer les œuvres des communautés catholiques. L'empereur a transformé la dîme en une obligation formelle, sous peine d'amende, et il a ensuite confié aux évêques la gestion de la collecte des récoltes.

En Nouvelle France

Mille ans plus tard, les paroisses du Québec, sous le règne de Louis XIV, seront soumises au même régime importé de France. Mgr de Laval, premier évêque de l'Amérique du Nord, fixe la dîme à la treizième partie de la récolte des grains, mais ce taux paraît bien trop élevé à la population de la colonie qui s'en plaint et fait appel. L'intendant Talon la fixe alors à la 26^{ième} part, taux confirmé par l'édit royal de 1679 pour des décennies à venir.

Vient la conquête de 1759. Elle a été suivie d'une période difficile de survie après les lourdes pertes de la Guerre de Sept Ans. Dans Lotbinière, les habitants de Saint-Antoine-de-Tilly ont connu l'envahissement des lieux par les soldats anglais, qui ont utilisé la falaise pour bombarder la rive nord du fleuve. Ils s'installent dans l'église et repartent après 17 jours, non sans avoir incendié quelques maisons et soutiré un serment de neutralité aux habitants, comme le remémore la Société du Patrimoine de Saint-Antoine de Tilly dans ses publications.

Une dîme volontaire

En dépit de l'abolition des lois françaises, les fidèles continuent de soutenir leurs curés en payant la dîme par solidarité. Si bien que, quelques années plus tard, les Anglais reconnaissent aux paroisses ce droit de subsistance dans l'Acte de Québec de 1774, ce qui confirmait le clergé dans son rôle de guide d'un peuple laissé sans dirigeants. Il est vrai que la Fabrique n'avait plus d'existence légale. Elle était réduite à l'état de simple corporation privée, mais continuait de fonctionner normalement grâce aux fidèles. La Révolution française créa une prise de conscience et une certaine peur chez les dirigeants anglais, qui s'empressèrent de lui reconnaître un statut juridique pour consolider la loyauté des Canadiens Français de l'époque. Ils adoptèrent la "*Loi dite des Fabriques de 1791*".

Une dîme qui se maintient et se transforme

Nous avons vu comment le régime français pourvoyait aux besoins des paroisses grâce au paiement de la dîme, qui était un don en nature représentant environ le dixième de la récolte. La coutume désignait le don des grains, qui étaient la production céréalière des agriculteurs français. Mais l'adaptation au sol québécois a vite diversifié la dîme. Bientôt, il y eut la dîme de blé, de seigle, d'avoine, d'orge, des pois et des patates, et même du foin (suffisamment pour entretenir un cheval). À quoi certaines paroisses ajoutaient le sirop d'érable et le bois de chauffage, comme à Saint-Agapit : pas moins de 40 cordes de "bons bois francs de deux pieds et demi de longueur, bûché et fendu en bonne saison", pour chauffer l'église.

La vie économique des paroisses

On se mit à bâtir des "granges à dîmes" près de l'église ou du presbytère, un peu en retrait des rues principales, qui servaient à entreposer les denrées. C'est au printemps, juste avant la fête de Pâques, que la dîme était livrée

au curé et engrangée. Ainsi, église, presbytère, maison du bedeau, hangar, fournil, étable, tout ce patrimoine bâti autour de l'église devint le cœur institutionnel de nos villages, géré par les fabriques.

L'Église du Québec fut constamment en expansion. Chaque paroisse créée entraînait la nécessité de recourir au modèle des fabriques pour s'organiser, puisqu'il n'existait aucune autre institution de gouvernance. Le pouvoir seigneurial était tombé en désuétude et les gouvernements municipaux étaient encore à venir. Parfois, sur la demande de l'évêque et dans le cadre de la précarité matérielle qui entourait le développement des communautés, les fidèles s'engageaient par un acte notarié à fournir au curé les ressources nécessaires à la subsistance de la paroisse. Les personnes les plus âgées de la communauté vous raconteront combien il en a fallu de cennes noires dans le fond des paniers de quête pour construire nos chapelles et nos églises, et faire la charité aux plus pauvres.

L'ère industrielle et les changements à venir

Un profond bouleversement surgit vers 1870. La société changeait de visage rapidement à cause de l'industrialisation. De nombreux fidèles ne vivaient plus de l'agriculture. Les ouvriers et les notables (avocats, médecins, notaires, marchands), membres d'une même communauté de fidèles, ne payaient pas la dîme. Les évêques réprouvaient cette situation d'iniquité. Sous leur direction, la dîme en espèces est graduellement remplacée par la capitation, soit un paiement annuel en argent plutôt qu'en récoltes.

Vers 1890, dans les paroisses de Montréal et sa banlieue, le montant de capitation est fixé à deux dollars par famille et un dollar pour les individus de 18 ans et plus vivant en dehors de la famille. La capitation est devenue le principal mode de financement des paroisses durant le 20^{ième} siècle. C'est seulement en 1995 que la dîme-capitation a perdu sa nature obligatoire, avec le nouveau Code civil du Québec. C'est alors devenu une contribution volontaire annuelle, la CVA.

Sources

Le travail obscur de la mémoire identitaire dans les débats nés d'une nouvelle diversité religieuse au Québec

Louis Rousseau

Recherches sociographiques, Vol. 57, no 2-3, mai-décembre 2016, pp. 289-310. Numéro intitulé : *Les terrains de la laïcité au Québec*. Québec : Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

Grandeur et déclin des Églises au Québec

LOUIS ROUSSEAU

Mise en ligne <https://shs.cairn.info/revue-cites-2005-3-page-129?lang=fr>

CAIRN-info de la Revue Cités des Presses universitaires de France

1. **Portraits de la modernité (non) religieuse**
2. Géraldine Mossière, Presses de l'Université Laval, Novembre 2024, 180 pages
3. ISBN Papier 9782766305087; disponible sur BanQ numérique

Dits et non-dits

4. Géraldine Mossière, Presses de l'Université Laval, Février 2021, 240 pages
5. ISBN Papier 9782760643734; disponible sur BanQ numérique

L'église du Canada après la conquête, 2^{ième} partie (1775-1789)

Augustin Gosselin, Imprimerie Laflamme,

Québec 1917, 367 pages

Revue d'histoire de l'Amérique française. Numérisé par BanQ

Les Canadiens ont-ils payé la dîme entre 1760 et 1775 ?

Georges-Étienne Proulx, Ptre

Volume 11, numéro 4, mars 1958. Publié sur site internet Érudit

L'histoire des fabriques paroissiales

Abbé Yvon Marcoux, présenté à la Faculté de droit canonique de l'université St-Paul pour l'obtention du doctorat, Ottawa 1969

Numérisé par BanQ

La dîme comme prélèvement ecclésiastique

Roy, Jean (2001)

Les Presses de l'Université Laval <https://atlas.cieq.ca/la-paroisse/la-dime-commeprelevement-ecclésiastique.pdf>

La mémoire collective au Québec

Daniel Henderson, directeur du développement

Publications Chrétiennes et directeur du blogue «Revenir à l'Évangile».

Article tiré du site : www.reveniralevangile.com

L'avènement du régime municipal dans le Bas-Canada et dans le comté de Deux-Montagnes, 1840-1855 Jean-Paul Ladouceur

Histoire Québec, Volume 11, numéro 3, 2006 URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11115ac>

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec ISSN 1201-4710 (imprimé) 1923-2101 (numérique)